

RAPPORT

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS POUR LE 4^{ÈME} TRIMESTRE 2020

rendu en application de l'article 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération

Table des matières

1.	CADRE LEGAL	3
2.	ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS.....	3
2.1.	<i>Offre de certificats verts</i>	4
2.2.	<i>Demande de certificats verts (quotas de CV)</i>	5
2.3.	<i>CV achetés par le GRTL (Elia)</i>	6
2.4.	<i>Stock de certificats verts</i>	7
3.	CONCLUSION	8

Index graphiques

Graphique 1 :	CV octroyés aux installations Solwatt et Non-Solwatt en T4 2020	4
Graphique 2 :	CV restitués selon le quota et CV achetés par le GRTL en T4 2020	7
Graphique 3 :	Évolution Trimestrielle du stock de CV	8

Index tableaux

Tableau 1	Évolution trimestrielle du marché des certificats verts en T4 2020.....	3
Tableau 2	Fournitures soumises et nombre de CV dus en T4 2020	6

1. CADRE LÉGAL

Ce rapport est établi conformément à l'art. 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération :

« Chaque trimestre T, l'Administration établit un rapport d'évolution du marché des certificats verts en détaillant l'offre et la demande de certificats du trimestre précédent, T-1. Ce rapport est envoyé au Ministre au plus tard le trentième jour du trimestre T+1.

Dans les conclusions de ce rapport, l'Administration propose, en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande de certificats verts jugé trop important, une adaptation des quotas pour les exercices suivants. Sur proposition du Ministre, le Gouvernement adapte les quotas visés au paragraphe. »

2. ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS

L'analyse ci-dessous porte sur les statistiques relatives au marché des certificats verts qui ont été réalisées pour le quatrième trimestre 2020 (T4). Sur base de l'offre de certificats verts (CV arrivant sur le marché), de la demande matérialisée par le quota ainsi que les ventes de CV au gestionnaire de réseau de transport local, Elia, le stock de CV est établi au 31 décembre 2020.

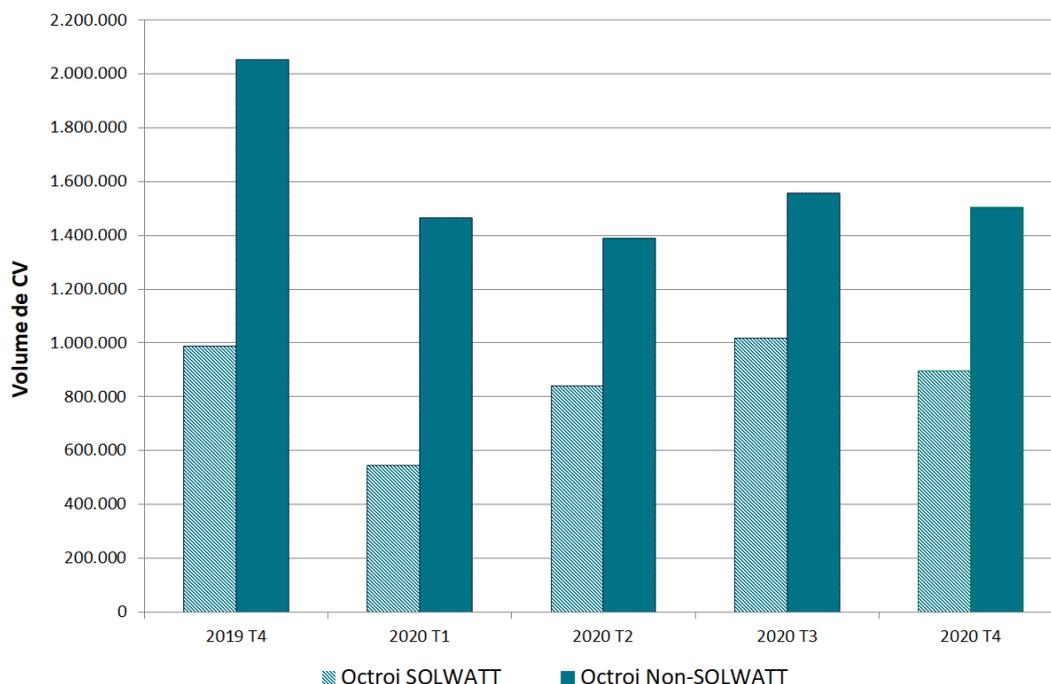
TABLEAU 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS EN T4 2020

	Stock de départ	2020 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4	Total 2020
CV octroyés - nouveau régime		355.051	434.104	470.654	332.608	1.592.417
CV octroyés - ancien régime		1.110.136	956.247	1.085.660	1.172.226	4.324.269
CV octroyés - Solwatt 10 ans		544.758	840.642	1.018.167	895.523	3.299.090
Nb total de CV octroyés		2.009.945	2.230.993	2.574.481	2.400.357	9.215.776
Retour marché CV mis en réserve 2015/2016		0	538.446	0	420.800	959.246
Nb total de CV arrivés sur le marché		2.009.945	2.769.439	2.574.481	2.821.157	10.175.022
CV restitués pour le quota		1.238.395	1.589.804	1.650.758	724.383	5.203.340
CV achetés par le GRTL		456.427	647.794	796.348	701.287	2.601.856
CV périmés		1.976	1.548	1.915	1.881	7.320
Nb total de CV retirés du marché		1.696.798	2.239.146	2.449.021	1.427.551	7.812.516
Stock de CV	3.293.256	3.606.403	4.136.696	4.262.156	5.655.762	5.655.762

2.1. Offre de certificats verts

Au quatrième trimestre 2020 (T4), on comptabilise 2.400.357CV octroyés aux installations de production d'électricité verte en Wallonie.

GRAPHIQUE 1 : CV OCTROYES AUX INSTALLATIONS SOLWATT ET NON-SOLWATT EN T4 2020



SOLWATT

En T4 2020, les producteurs Solwatt ont transmis près de 59.224 relevés. Sur base de ces relevés, 895.523CV ont été octroyés et déposés sur les comptes de certificats verts (comptes-titres « CV-Courant ») de ces mêmes producteurs.

NON-SOLWATT

Les producteurs Non-Solwatt ont transmis, quant à eux, près de 1.891 relevés dans le courant du quatrième trimestre 2020. Sur base de ces relevés, 1.504.834 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes-titres « CV-Courant » de ces producteurs.

CERTIFICATS VERTS MIS EN RESERVE

En T4 2020, une partie des certificats verts mis en réserve a été remis sur le marché à la suite de la troisième mise aux enchères organisée par Solar Chest en septembre 2020¹.

Il s'agit de 846.154 CV qui ont été proposés à la vente par Solar Chest selon les modalités pratiques établies en concertation avec l'Administration. Parmi ces certificats verts proposés à la vente durant cette enchère, 420.800 CV ont été achetés par les acteurs du marché. Ceux-ci ont été transférés à partir des comptes de réserve de Solar Chest vers les comptes-titres « CV-Courant » des acheteurs dans le courant du mois de novembre 2020.

2.2. Demande de certificats verts (quotas de CV)

Cette section fait référence aux transactions d'annulation des CV, par les fournisseurs et les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD), en vue de satisfaire leur obligation du quota en Région wallonne.

Lorsque la transaction d'annulation est enregistrée dans la banque de données de l'Administration par le fournisseur ou le GRD, les CV relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

Le nombre de CV à restituer par les fournisseurs et les GRD est établi sur base du quota nominal applicable aux fournitures d'électricité soumises au quota et des réductions du quota accordées aux clients finals en accord de branche. Les CV ainsi restitués sont ensuite annulés dans la banque de données de l'Administration. Pour le trimestre T4 2020, 724.383CV (cf. tableau 1 ci-avant) ont été effectivement annulés et donc retirés du marché.

Le tableau 2 ci-dessous montre les volumes des fournitures d'électricité soumises au quota telles que déclarées par les fournisseurs et les GRD dans les délais légaux ainsi que le nombre de CV à annuler durant les trimestres suivants.

Il est à noter que les différences de valeurs constatées entre les annulations effectives (cf. tableau 1) et les valeurs du tableau 2 s'expliquent notamment par le décalage d'encodage des transactions d'annulation des CV.

¹ A partir de l'année 2019, les certificats verts, mis en réserve en 2015-2016 auprès de Solar Chest, sont remis annuellement sur le marché, conformément à la convention signée entre les parties et selon la procédure prévue à l'article 42 §7 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité

Pour le 4^e trimestre 2020, le quota nominal de CV est de 2.083.171,88. Toutefois, à la suite des réductions de quota accordées aux clients finals en accord de branche, le nombre de certificats verts réellement restitués est de 1.683.729,54. Les chiffres du tableau 2 ci-dessous concernant les trimestres précédents ont été adaptés en fonction des rectificatifs demandés par les fournisseurs et GRD.

TABLEAU 2 FOURNITURES SOUMISES ET NOMBRE DE CV DUS EN T4 2020

	2020 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4	Total
Fournitures soumises	5.479.007	4.248.805	4.508.613	5.427.754	19.664.180
Quota nominal	38,38%	38,38%	38,38%	38,38%	
Quota de CV hors réduction	2.102.843	1.630.692	1.730.406	2.083.172	7.547.112
CV dûs	1.656.601	1.231.497	1.306.591	1.638.730	5.833.419

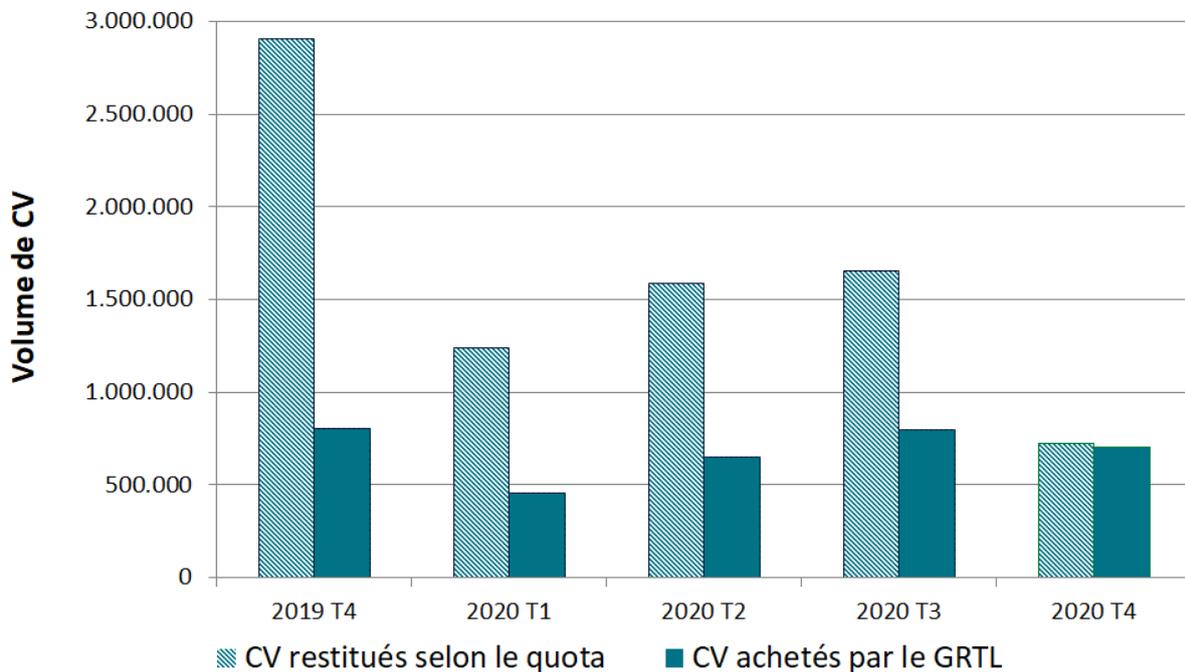
2.3. CV achetés par le GRTL (Elia)

Le producteur a la possibilité de valoriser ses certificats verts soit sur le marché soit au prix garanti de 65 € /CV auprès du gestionnaire de réseau de transport local (Elia). Le choix du prix garanti se fait lors de la transmission des relevés pour l'octroi de certificats verts et est automatiquement accessible aux installations d'une puissance inférieure ou égale à 10 kW ainsi qu'aux unités de production soumises à la procédure de réservation.

Lorsque la transaction de vente vers Elia est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les certificats verts relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

En T4 2020, 701.287 CV ont été vendus à Elia dont environ 93,7 % provenant de producteurs SOLWATT et le solde provenant d'installations de plus de 10 kW.

GRAPHIQUE 2 : CV RESTITUÉS SELON LE QUOTA ET CV ACHETÉS PAR LE GRTL EN T4 2020



2.4. Stock de certificats verts

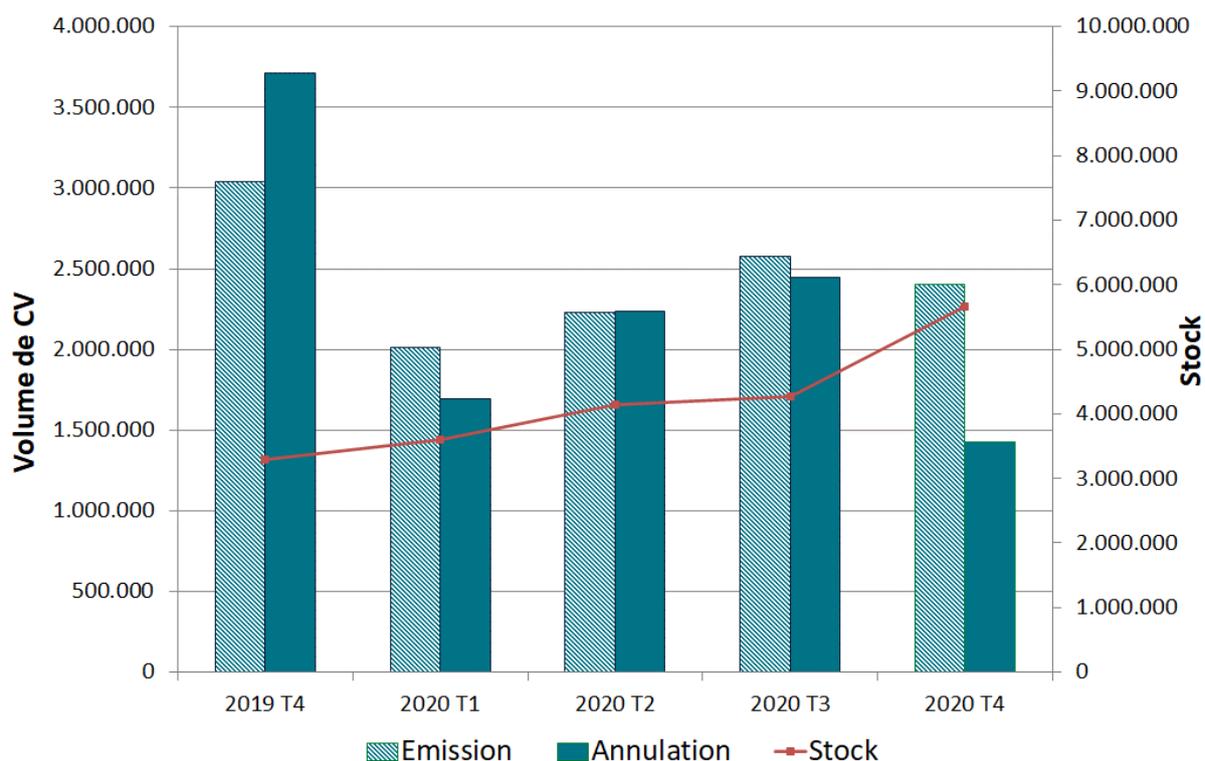
Le stock est défini comme étant la différence entre l'offre de CV (composée des CV émis sur le marché ainsi que des CV sortis de la mise en réserve) et les CV annulés (composée notamment des CV annulés dans le cadre de l'obligation de quota de CV, des CV vendus par les producteurs au prix garanti au GRTL ainsi que les certificats verts périmés).

Tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous, on observe une forte augmentation du stock de CV à la fin de T4 2020 par rapport au T3 2020. Celui-ci s'établit à 5.655.762 CV à la fin de T4 2020.

Cette forte augmentation du stock s'explique par plusieurs éléments. Tout d'abord, la sortie de mise en réserve de plus de 420.000 CV achetés par le marché a contribué à augmenter l'offre. Ensuite, une transaction d'annulation pour le retour quota de CV volumineuse de l'ordre de 500.000 CV a dû être effectuée au T1 2021 au lieu du T4 2020. Une autre raison, liée au COVID, concerne une baisse de fourniture au T2 2020 qui se visualise dans les annulations quota effectués au T4 2020. En guise de comparaison pour la même période, la fourniture soumise à quota était de 4.250.000 MWh pour le T2 2020 contre 4.790.000 MWh pour le T2 2019. Le nombre de ventes au prix minimum garanti vers le GRTL semble constant et aucun changement de comportement des producteurs non-Solwatt vis-à-vis du recours au prix minimum garanti n'est actuellement observé.

En termes d'émissions, le « rythme de croisière » semble se confirmer pour l'octroi de CV des installations non-Solwatt. La totalité du retard accumulé par le passé a été comblée ce qui explique un ordre de grandeur similaire entre les 4 trimestres. Les fluctuations entre les périodes sont principalement liées aux effets saisonniers ; l'éolien produisant plus en hiver et le solaire produisant plus en été. Cet effet se visualise d'autant plus pour le régime Solwatt sur le graphique 1.

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU STOCK DE CV



3. CONCLUSION

Sur base des éléments exposés ci-dessus, il est observé que, pour le quatrième trimestre de l'année 2020, le stock de CV grimpe à plus de 5.650.000 CV. Cependant, cette augmentation est à relativiser en considérant d'une part le décalage, du T4 2020 au T1 2021, d'une transaction d'annulation de CV de l'ordre de 500.000 CV et d'autre part la vente aux acteurs du marché de plus de 420.000 CV suite à l'enchère de Solar Chest en septembre 2020.

* *
*